

ÊTRE HUMAIN !

LE JOURNAL DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS
ANCIENNEMENT FONDATION ABBÉ PIERRE

#132 | JUILLET 2026 | 1€

DOSSIER

SENIORS MAL LOGÉS : SORTIR DE L'INVISIBILITÉ



07

LA FONDATION AGIT

PRODUIRE DU LOGEMENT :
LE LEGS, PREMIER MAILLON
SOLIDAIRE

13

LA FONDATION ANALYSE

SERGE GUÉRIN :
« LE LOGEMENT AU CŒUR
DU BIEN VIEILLIR »

15

LA FONDATION RÉAGIT

30 500 EXPULSIONS
LOCATIVES, 30 500 VIES
BRISÉES...

17

POINT DE VUE

CLAIRE THOURY : « MON
AMBITION, TÉMOIGNER DE
CE QUE LES GENS VIVENT »



© Seb Godefroy

105 000

Personnes sont accueillies, conseillées et/ou accompagnées dans leurs démarches liées à l'habitat par la Fondation chaque année.

51

Depuis 10 ans, la Fondation soutient la production de 3 résidences sociales jeunes par an, soit 51 logements annuels, en moyenne.



© Yann Levy



© Seb Godefroy

15 €

C'est la somme nécessaire à la Fondation pour accompagner une personne senior précaire dans une activité de loisir annuelle pour rompre l'isolement.

L'AVENIR DE NOS AÎNÉS

Dans ce journal, la Fondation s'intéresse à un phénomène méconnu et peu visible, celui du mal-logement des seniors. Que l'on vive à la campagne ou dans nos villes, le vieillissement dans le logement peut se révéler source de précarité et de vulnérabilité. Et le basculement dans le mal-logement faire rapidement de nombreuses victimes...

En effet, on ne peut bien vieillir chez soi que dans un logement que l'on peut entretenir, physiquement et financièrement ; un logement qui reste confortable et adapté à ses besoins, un logement qui reste sécuritaire. Heureusement, je constate aujourd'hui que des bailleurs sociaux travaillent sur cette problématique à laquelle vont être confrontées de plus en plus de personnes dans notre société vieillissante, et parmi les premières, les plus modestes et les plus fragiles d'entre nous. Je le pense sincèrement, il y a beaucoup à faire, notamment dans le parc privé. Pourtant, des solutions existent, comme vous pourrez le constater dans ce numéro et même si elles sont encore trop rares à l'échelle de nos territoires, il faut absolument les encourager et les soutenir.

C'est ce que fait la Fondation, grâce à votre générosité et votre fidélité, partout où elle le peut, en intervenant avec des financements à la construction, à la rénovation ou encore au fonctionnement et à l'adaptation de logements dédiés ; en proposant depuis quelques années son expertise sur le sujet, née d'une collaboration active avec tous les acteurs concernés.

Encourager la solidarité et la fraternité, soutenir des solutions de vivre-ensemble qui n'excluent personne grâce à son ancrage territorial, telle est la démarche de la Fondation depuis sa création. Une démarche que je suis heureuse de rappeler ici avant de vous souhaiter un très bel et bon été à toutes et à tous.

Marie-Hélène Le Nédic,
Présidente de la Fondation pour le Logement des Défavorisés



HOMMAGE À LOUIS BESSON

C'est avec une immense tristesse que la Fondation a appris le décès de Louis Besson, le 2 avril dernier. Avec sa disparition elle perd un fidèle compagnon de route de plus de 30 ans qui fut administrateur de la Fondation. Et notre pays, un acteur majeur du combat contre le mal-logement et les exclusions. Louis Besson a été Ministre du logement à deux reprises, Parlementaire, Président du Conseil général de Savoie, Maire de Chambéry et de Barby. Il a été à l'origine de plusieurs lois sur le logement en 1990 et 2000 encore déterminantes aujourd'hui.

FONDATION
POUR LE **LOGEMENT**
ANCIENNEMENT FONDATION ABBÉ PIERRE

Être humain ! est édité par la Fondation pour le Logement des Défavorisés :
3-5, rue de Romainville – 75019 Paris
Tél. : 01 55 56 37 00
www.fondationpourlelogement.fr

ISSN : 3077-1439
Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0528 H 89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €

Service Donateurs : 01 55 56 37 25

Présidente : Marie-Hélène Le Nédic

Directeur de la publication :
Christophe Robert

Rédacteur en chef : Yves Colin

Journaliste et secrétaire de rédaction :
Delphine Picard

Maquette : Tiens Donc !

Impression : Agir Graphic
81, Bd Henri Becquerel 53000 Laval

Routage : France Routage
2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

Couverture : © Pierre Faure

La Fondation pour le Logement des Défavorisés est membre d'Emmaüs France



LE TRI + FACILE

PROSPECTUS

BAC DE TRI



TOUS EN SCÈNE !

À Vedène, les 3 et 5 juin, 400 élèves ont vécu au rythme de la 11^e comédie musicale du collège Anselme Mathieu, « Une Vie », entièrement réalisée par des élèves du quartier populaire avignonnais de La Rocade. « Grâce au soutien de la Fondation depuis 4 ans, nous poursuivons cette aventure extraordinaire, qui apporte une dynamique à toutes celles et ceux qui sont impliqués, élèves, professeurs ou professionnels », précise Chrystèle Boulard, professeur de musique au collège A. Mathieu et responsable du projet.



À LA RÉUNION, MAINTENIR DANS LE LOGEMENT

Pour prévenir les expulsions locatives à La Réunion, la Fondation apporte un soutien financier de 62 500 euros à l'association « Allons Déor » pour le déploiement de son équipe de liaison et de médiation dans l'île. « Il y a de plus en plus de cas de locataires repérés en situation de dette locative, mais aussi de fragilité psychique, d'addiction, de stigmatisation ou d'isolement. Les besoins d'accompagnement sont exponentiels et nous travaillons en étroite collaboration avec les 7 bailleurs locaux », précise Matthieu Francomme, directeur de l'association « Allons Déor ». En 2025, plus de 55 ménages en difficulté de maintien dans leur logement ont été accompagnés par une équipe pluridisciplinaire qui s'est renforcée fin 2025, avec 4 personnes, dont 1 infirmier. 🏠



« CE SERA LA DERNIÈRE CHOSE QUE J'ARRÊTERAI »

Bernadette, 73 ans, est aussi catégorique qu'enthousiaste. Depuis 16 ans, elle vient régulièrement à la Pension de famille de Woippy, dans son quartier, pour aider les habitants et les hôtes de la Pension. « Tout a commencé en 2014, je m'occupais à l'époque d'un club de jeunes et nous avons participé à une marche organisée par la Pension de famille, qui se terminait par une soupe partagée. On s'est ensuite retrouvé souvent ; ces moments de rencontre entre des jeunes et des habitants étaient très forts, car c'était la rencontre de deux

fragilités », explique-t-elle. Tout de suite, Bernadette a également participé à la soupe distribuée sur le marché dès 7 heures, tous les vendredis matin, jusqu'à la crise Covid. Ont suivi des ateliers cuisine, des accompagnements à des rendez-vous médicaux pour aider les uns et les autres, des visites durant les ponts pour entretenir le lien et même de la couture pour dépanner. Inutile de dire que Bernadette est invitée à tous les anniversaires... « On m'appelle, je viens ! La Pension, j'y suis fort attachée, c'est la dernière chose que j'arrêterai. » 🏠

UN HABITAT DIGNE POUR FAVORISER LA SCOLARISATION

Au nord-ouest du Cambodge, dans la 3^e ville du pays, à Battambang, la Fondation soutient à hauteur de 84 %, la construction de 4 maisons et la rénovation de 9 autres afin que les habitants puissent vivre dans la dignité en toute sécurité... et que les enfants puissent aller à l'école. Orphelins, jeunes enfants avec leurs grands-parents, familles monoparentales, « les familles sont très pauvres et, bien souvent, les enfants sont envoyés travailler pour rapporter un petit salaire. C'est leur main-d'œuvre qui permet de payer l'entretien et les réparations des maisons vétustes qui ne résistent pas aux intempéries », précise Stéphanie Selle, directrice Cambodge « Planète Enfants et Développement ». À terme, 16 enfants, âgés



de 7 à 20 ans, éviteront ainsi le décrochage scolaire et pourront poursuivre leur éducation dans le cadre de l'école publique qui assure un enseignement primaire et secondaire à Battambang. 🏠



AGRICULTEURS MAL LOGÉS

Avec la MSA et l'association « Soliha Drôme », la Fondation finance la recherche de solutions techniques et financières permettant l'amélioration des conditions d'habitat de 10 salariés, exploitants agricoles et retraités de l'agriculture mal logés. Ces ménages ayant en commun de ne pouvoir être aidés par les réponses institutionnelles existantes.



« ICI, C'EST LE SEUL ENDROIT OÙ JE RESPIRE ! »

Depuis 2 ans, grâce au financement de la Fondation, 30 personnes accueillies sont domiciliées simultanément à « La Toile », bénéficiant d'un accompagnement social dédié, en lien avec leur adresse. « Notre accompagnement se fait sous la forme d'entretiens individuels réguliers et aussi longs qu'il le faut. Le suivi est global et personnalisé, qu'il s'agisse de l'accès au logement ou à l'hébergement ; de démarches administratives, de santé et de soins, d'insertion... 3 salariés et 40 bénévoles sont à la disposition des personnes, âgées de 18 à 80 ans », note Marie Villard, co-coordonnatrice et co-fondatrice de cet accueil de jour dédié aux femmes et minorités de genre. Johanne fait partie des 320 personnes qui ont poussé la porte de « La Toile » en 2025 : « L'adresse, c'est primordial. Mais ici, ce que l'on a en plus, c'est de se sentir aimé et d'être accompagné. C'est un lieu qui me permet de me sentir à nouveau bien, à l'intérieur comme à l'extérieur. » 🏠

10 ANS !

À Montpellier, la plateforme d'Accès aux droits liés à l'habitat (ADLH) créée en 2016 par la Fondation, s'est affirmée comme un dispositif interassociatif essentiel sur le territoire. Elle propose un accompagnement sociojuridique accessible et spécialisé pour les personnes en précarité face au logement. Expulsions locatives, habitat indigne, accès au logement et à l'hébergement... en 2025, 402 ménages l'ont sollicitée, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2024.



ACTION EN RÉGION

150 000 personnes mal logées ou sans logement à La Réunion, c'est l'un des chiffres clés présentés le 22 avril dernier par la Fondation lors de son éclairage régional. Le 28 mai, à Carhaix, l'éclairage Bretagne mettait en avant un bilan de 6 ans de lutte contre le mal-logement en milieu rural.

DROITS DES PERSONNES

Cette année encore, La Fondation finance entièrement l'animation de 2 permanences juridiques mensuelles effectuées par l'ADIL 94 à la Boutique Solidarité de Créteil. L'an dernier, 50 personnes accueillies ont ainsi pu être accompagnées et suivies dans le cadre du Droit au logement opposable (Dalo).



UNE NOUVELLE VIE

« Je viens de passer mon 1^{er} hiver, c'est incomparable ! Au départ, l'isolation et l'électricité, je me disais que c'était déjà très bien. Et quand on a aussi parlé de changer la chaudière et de refaire la salle de bains, je n'y croyais pas. J'avais peur du reste-à-charge que je ne pouvais pas assumer... » Les travaux ont débuté fin 2024 dans cette maison de 75 m² située non loin du centre-ville, dans le quartier populaire ancien du Havre. Avec la réhabilitation globale de la maison devenue performante énergétiquement, la facture énergétique de Claire, bénéficiaire des minima sociaux et mère de 2 adolescents, a très nettement baissé. La Fondation est intervenue financièrement aux côtés de l'État, du

Département et de l'Intercommunalité. Avec un soutien financier à hauteur de 28 %, elle a permis à Claire de réduire son reste-à-charge et d'améliorer définitivement ses conditions de vie dans sa maison. « Sans l'aide de la Fondation, nous n'aurions pas pu aboutir à une rénovation globale du logement de Madame, le reste-à-charge aurait été trop important pour elle. La propriétaire s'est beaucoup impliquée dans les travaux, autant qu'elle le pouvait », précisent Sophie Adeyema et Quentin Racine, chargés de l'accompagnement et de la coordination de la lutte contre l'habitat indigne et d'opérations au service « Amélioration de l'habitat ancien », de la Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole ». 🏠



2 LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ

À Lyon, dans le 4^e arrondissement, deux jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) se sont installés il y a 8 mois dans 2 T2 réalisés par la coopérative à but non lucratif « Néma Lové ». « C'est grâce au soutien financier de Soliko et de la Fondation pour le Logement que nous avons pu produire ces 2 logements au loyer très modéré », précise Pierre Anquetil, chargé d'opérations à « Néma Lové ». Avec un loyer d'environ 310 euros pour 38 et 44 m² couvert en quasi-totalité par l'Aide personnalisée au logement (APL), 2 jeunes très modestes de moins de 21 ans ont pu accéder à une première expérience locative autonome avec 1 euro de reste-à-charge. La Fondation a apporté un soutien financier de près de 25 000 euros à cette opération exemplaire, dans le cadre de son programme « Toits d'Abord ». 🏠



À Asnières, au 1^{er} étage, un bien légué à la Fondation transformé en logement très social (F2) par « Solidarités Nouvelles pour le Logement ».

PRODUIRE DU LOGEMENT

LE LEGS, PREMIER MAILLON SOLIDAIRE

« Néma Lové » est l'un des partenaires associatifs de la Fondation dans le Rhône. À Lyon, la coopérative à but non lucratif a récemment inauguré 2 nouveaux logements très sociaux où se sont installés 2 jeunes étudiants (voir p. 6). Leur loyer est de 310 euros, charges comprises, pour 40 m² environ, alors que dans le parc privé lyonnais, il faut compter 600 euros pour un 20 m².

« C'est grâce à un legs de la Fondation reçu en 2022, puis au soutien financier de Soliko que nous avons pu supporter la charge foncière de ce bien particulièrement bien situé et le transformer en deux logements performants énergétiquement, refaits à neuf. C'est en effet Soliko qui a acheté ce grand appartement au prix du marché, puis nous l'a proposé sous la forme d'un "bail à réhabilitation". Enfin, pour boucler le projet, nous avons également obtenu un soutien financier de la Fondation pour la production de ces 2 logements destinés à des locataires modestes », précise Pierre Anquetil, chargé d'opérations à « Néma Lové ». Du legs au soutien financier via son

programme « Toits d'Abord », cette chaîne solidaire initiée et finalisée par la Fondation pour le Logement n'est pas un cas unique. Un lot dans une copropriété, une grande maison en centre-ville ou en zone moins tendue... 3 ou 4 logements maximum sont généralement produits à partir d'un legs, la Fondation travaillant essentiellement avec des associations qui ne sont pas des gros bailleurs.

Une offre de qualité

Lorsque le partenaire ne peut assumer seul l'achat du bien, l'intervention de la foncière solidaire Soliko permet de finaliser le projet en portant la charge foncière pendant plusieurs années, jusqu'à 99 ans pour un bail emphytéotique. Créée en 2014 par la Fondation et AG2R la Mondiale, Soliko a ainsi accompagné une centaine d'associations, permettant à plus de 4 000 personnes d'accéder à un logement digne et pérenne en 12 ans. L'an dernier, la Fondation a reçu 79 biens immobiliers, en pleine propriété ou en indivision. Les biens en indivision sont systématiquement revendus pour financer

d'autres actions ; pour les autres, les équipes salariées examinent chaque bien afin de favoriser la production de logements à loyer très modéré. En moyenne, il faut compter environ 4 ans entre la réception d'un legs à la Fondation, l'intervention éventuelle de Soliko, la réalisation des travaux et l'installation du locataire. Au total, depuis la création de « Néma Lové », près de 10 % des logements produits par l'association l'ont été via un legs de la Fondation pour le logement. Dans les deux derniers logements réalisés en 2025 par « Néma Lové » comme dans d'autres cas, la Fondation peut également intervenir « en bout de chaîne », avec un soutien financier à hauteur de 5 à 10 % des travaux, en complément de l'État, des collectivités locales et/ou de toute autre institution, avec une exigence de performance énergétique pour les logements produits. Un soutien financier via son programme « Toits d'Abord » qui a permis en 2025 de finaliser 102 opérations réparties partout sur le territoire, pour un total de 494 logements dédiés aux plus modestes. 🏠



2 MILLIONS

de personnes pauvres de 60 ans et plus en France, dont 1,5 million de 65 ans et plus.

31 %

des 60 ans et plus en situation de pauvreté sont en difficulté pour payer leurs factures.

SENIORS MAL LOGÉS : SORTIR DE L'INVISIBILITÉ

En 2026, pour la première fois en France, le nombre de plus de 65 ans va dépasser celui des moins de 20 ans. Au sein de notre société vieillissante, les seniors mal logés sont de plus en plus nombreux et vulnérables.



J'ai connu la rue à 60 ans. D'un seul coup, je me suis retrouvé dehors. La rue, c'est la violence et la débrouille. Aujourd'hui, j'ai 73 ans, j'ai de la chance, je suis

toujours en vie. » Didier parle de sa décennie passée sans état d'âme. La galère, ce saisonnier viticole expulsé de son logement au moment du Covid faute d'emploi, l'a connue tardivement ; même s'il ne roulait pas sur l'or, il s'en sortait. « *Marcher avec ses affaires sur le dos, 5 à 6 km par jour à plus de 60 ans, c'est quasi impossible. À la Croix-Rouge, je pouvais laisser mes sacs et puis, à un moment, on m'a aidé et j'ai été pris en charge à l'hôpital.* » Amputé d'un doigt de pied, Didier fait partie des personnes en errance suivie par l'équipe de maraude de l'accueil de jour de Perpignan composée de 3 éducatrices et éducateurs spécialisés qui interviennent dans la rue, du lundi au vendredi. En 2025, elle a accompagné 549 personnes sans domicile. « *Le nombre de personnes âgées à la rue est en augmentation croissante, c'est un vrai changement. Elles dorment dehors, dans leur voiture, jusqu'à plus de 90 ans. Face à la perte d'autonomie, aux troubles cognitifs*

et psychologiques, les centres d'hébergement d'urgence ne sont pas du tout adaptés pour les accueillir et leur sécurité n'est pas assurée », note Arantxa del Castillo. L'équipe délivre seule un accompagnement médico-social et administratif qui nécessite un suivi de plusieurs mois, voire plusieurs années. « *Pour pallier ce manque d'hébergement et de logement, il n'y a que très peu de places dédiées à la sortie d'hospitalisation des plus de 60 ans à la rue sur le département et il faut compter jusqu'à 2 ans d'attente pour une place en maison de retraite, quand elles y ont droit* » complète Loïc Fernandihno. Accompagné depuis novembre 2026, Didier touche enfin sa petite retraite et avec les APL, il a pu devenir locataire d'un studio, fin décembre. « *J'ai de quoi vivre. C'est grâce à l'équipe de maraude que je m'en suis sorti, que j'ai un toit sur la tête, une hygiène de vie. Surtout, je me sens en sécurité. Je suis sauvé ; mais oui, j'ai souvent eu peur de mourir.* » Est-ce parce que l'espérance de vie à la rue est de 49 ans en moyenne, que les seniors en grande précarité sont si peu pris en compte dans les dispositifs d'hébergement et que les logements accessibles et adaptés au vieillissement sont aussi rares ? —>

Géralde, installée à la Pension de famille « Le Pari(s) » depuis septembre 2025.



© Pierre Faure

« Les seniors représentent 18 % du public que nous accompagnons. C'est la 1^{re} année que je pointe ce pourcentage car c'est aujourd'hui un vrai sujet. »

Sarah Folleas, coordinatrice des 16 accueils de jour de la Métropole de Lyon et Villefranche-sur-Saône

→ « En tout cas, on constate une vraie pénurie dans les dispositifs publics ; on manque de moyens humains et de personnels médicaux pour les accompagner, alors même qu'ils vieillissent plus vite que les autres, avec des symptômes lourds qui nécessitent des soins et des structures adéquates », ajoute encore Loïc. Cette pénurie, Sarah Folleas, coordinatrice de l'association Accueil de Jour Rhône Métropole (dont 16 accueils de jour sur la Métropole de Lyon et Villefranche-sur-Saône) qui ont comptabilisé 175 000 passages l'an dernier, la constate aussi. « Les seniors représentent 18 % du public que nous accompagnons. C'est la 1^{re} année que je pointe ce pourcentage car c'est aujourd'hui un vrai sujet. Il n'y a en effet pas d'accès pensé vers le médico-social adapté au grand âge et à la dépendance pour les personnes sans abri.

Amandine, hôte de la Pension de famille « Le Pari(s) », et Richard, habitant depuis mars 2021.

Or, cette part de notre public requiert de telles prises en charge ; les services compétents doivent s'interroger sur comment accompagner les publics vieillissants en structure adaptées. »

Bien logé, bien vieillir

« J'ai commencé par dormir dans ma voiture, puis sur des bancs ; j'avais froid, j'avais faim. La rue, ça tue ; il faut survivre, éviter les bagarres. » Aujourd'hui, Patrick marche avec une béquille et n'en dit pas plus sur son passé, l'émotion est trop forte. Depuis qu'il s'est installé en 2009 dans la Pension de famille « Le Pari(s) », à Voiron, il a littéralement changé de vie. Moins d'addiction, plus du tout d'isolement ni de peur et une meilleure santé. « Mon frigo est toujours rempli et j'ai pris du poids ! Je suis bien entouré, ici, j'aime parler avec les autres et je sais qu'on m'aidera si j'ai besoin ; j'ai un lit médicalisé, des barres dans la salle de bains. Ici, j'ai 100 % confiance. » Une fois par semaine, Patrick participe à la sortie « marche adaptée » pour garder la forme et en 17 ans de vie à la Pension, il n'est pas retourné à l'hôpital. Florence, 52 ans, a de gros problèmes cardiaques. Elle a quitté son logement social en 2023 pour venir ici, car elle ne se sentait plus en sécurité, trop



« Logement et vieillissement sont étroitement liés. Dans les Pensions de famille, on le sait bien : les habitants désirent rester le plus longtemps possible, notamment parce qu'il n'y a que peu de liens familiaux. »

Charlotte Doubovetzky, sociologue à l'initiative d'une plateforme « VIP »

isolée dans son quartier grenoblois. « J'ai été traumatisée par les hommes toute ma vie, j'ai subi des violences. À la Pension, je vois que j'évolue beaucoup, c'est ma famille de cœur ! » À Voiron, 2 médiatrices santé passent régulièrement voir les habitants âgés et dans la nouvelle Pension de Coubevie qui ouvrira fin août, tout a été pensé pour les seniors, avec le financement de la Fondation, des collectivités territoriales et de la Caisse d'assurance retraite. Ascenseur, volets électriques et isolation du bâti pour se protéger des canicules ; horloge adaptée pour les repères temporels... les logements et parties communes ont été conçus avec les habitants pour permettre le bien vieillir. « Logement et vieillissement

Patrick et Mélanie, hôte de la Pension de famille « Le Pari(s) ».

* En 2025, la Plateforme ViP a permis l'accompagnement digne des personnes en situation de précarité dans leur vieillissement, leur fin de vie et leur mort dans une dizaine de structures (formation, intervention, ateliers...).

sont étroitement liés. Dans les Pensions de famille, on le sait bien, les habitants désirent rester le plus longtemps possible, notamment parce qu'il n'y a que peu de liens familiaux. On a donc travaillé, équipe-encadrante et habitants, à se donner les moyens de répondre à cette demande, sans oublier d'évoquer la fin de vie », précise Charlotte Doubovetzky, sociologue, à l'initiative d'une plateforme unique en son genre, dédiée au vieillissement et à la précarité, créée en 2020, avec 4 Pensions de famille du réseau de la Fondation*. « Outre les outils de formation, de réflexion, de partage qu'elle propose, cette plateforme a notamment permis de faire tomber les barrières entre la gérontologie et le public en précarité, de créer des partenariats entre Ehpad et Pensions de famille. Et ce qui est rassurant, c'est que cette question du vieillissement des plus précaires commence enfin à émerger dans les politiques publiques », note Charlotte. En effet, pour la 1^{re} fois l'an dernier, la plateforme « VIP » a bénéficié d'un financement public pluriannuel. « La Pension de famille, c'est souvent le dernier lieu de vie et notre objectif, c'est de favoriser le bien-vieillir, en créant du lien, avec un habitat adapté rassurant ; en donnant aussi accès aux droits », précise Adeline Hennequin, hôte de la Pension de famille « Le Pari(s) ». Chèque énergie, aides départementales pour la perte d'autonomie, soins médicaux... « Le vieillissement dans le logement est devenu un sujet central et cela nous a beaucoup aidés à travailler cette question ensemble, dans le cadre de la plateforme. On fait très attention au point de bascule ; lorsque le lieu de vie n'est plus partagé et que le logement n'est plus un endroit sécurisé, on oriente vers l'Ehpad le plus proche pour garder le lien », note Mélanie Canon, hôte à la Pension de famille « Le Pari(s) ».

Inclure dedans et dehors

L'importance du lien, la nécessité de rompre l'isolement, Jeanine, veuve de 87 ans et grand-mère de 8 petits-enfants, sait combien cela est primordial pour son moral et sa santé. En Gironde, elle s'est installée il y a 3 ans dans un petit village, au-dessus de Castillon, où il n'y a plus de commerce et où elle assiste au mouvement pendulaire des habitants qui travaillent tous en ville. « Je ne peux pas rester seule, ça m'angoisse ; j'ai besoin de parler, de partager. Ici, j'en suis réduite à me parler à moi-même... je ne marche plus bien, mais j'aime encore rire et je suis une bonne vivante ! J'ai encore envie de vivre de bons moments, mais à mon rythme, avec des gens de mon âge », précise la future locataire d'un 35 m² →

« On développe de vraies dynamiques de territoire, avec les communes, l'État, le Département et la Région, les caisses de retraite, les citoyens. On assume d'emblée le logement adapté pour le bien vieillir, on a d'ailleurs des locataires de plus de 90 ans. »

Laetitia Rullier, codirectrice de l'association « Territoire des possibles »

→ de 162 m² d'espaces collectifs situés dans la maison partagée de Castillon-la-Bataille * inaugurée fin juin. Un projet qu'elle a mûri et dans lequel elle s'est investie depuis plus d'un an, en participant à des ateliers avec les autres habitants, 5 femmes et 3 hommes. Normes PMR pour l'accès de la maison et l'aménagement de la cuisine... tout est adapté aux seniors, sans que cela se voie. « *Attention, ça n'a rien à voir avec un Ehpad ! On a pensé la maison ensemble, on se connaît bien, on se tutoie ; on a fait ce choix pour les mêmes raisons. Je vais vivre dans un logement plus petit, ça aussi, ça me plaît. Et puis, je reste près de Castillon et de ma fille, c'est important, je suis attachée à cette région.* » Garder

Jeanine, la première à gauche sur la photo, entourée d'une partie des habitants de Castillon-la-Bataille.

* L'association « Territoires des possibles » et la coopérative « Habitats des possibles », en partenariat avec la commune de Castillon-la-Bataille, ont organisé depuis 2018 la co-construction du projet d'habitat partagé.

le lien social et l'ancrage territorial, maintenir les retraités acteurs et actrices de leur habitat ; réaliser des logements à taille humaine accessibles aux petites pensions de retraite... l'association « Territoire des possibles » créée il y a 10 ans, a ouvert son 1^{er} habitat partagé en 2022 ; 3 nouvelles maisons seront inaugurées d'ici fin 2026, dont plusieurs logements ont été produits grâce au soutien financier de la Fondation. « *On développe de vraies dynamiques de territoire, avec les communes, l'État, le Département et la Région, les caisses de retraite, les citoyens. On assume d'emblée le logement adapté pour le bien vieillir, on a d'ailleurs des locataires de plus de 90 ans. Ce qui me surprend, c'est que beaucoup de nos seniors sont sortis des radars de l'aide sociale. Ils étaient hébergés dans leur famille, chez des amis dans le meilleur des cas ; d'autres vivaient dans des logements vétustes plus du tout adaptés* », note Laetitia Rullier, codirectrice de l'association. Autre point d'attention, la proximité avec la vie alentour, dont les professionnels de santé. « *Cela rassure de pouvoir compter les uns sur les autres et ces maisons portent un vrai changement de regard sur le rapport entre logement et vieillesse.* » Chaque projet citoyen et collaboratif met environ 5 ans à voir le jour, avec pour objectif d'offrir une nouvelle vie aux seniors, dans un esprit de solidarité et de convivialité. 🏠





SERGE GUÉRIN

LE LOGEMENT AU CŒUR DU BIEN VIEILLIR

Serge Guérin, sociologue, professeur à l'Insee Grand École, est spécialiste du vieillissement. Il a écrit environ 40 ouvrages sur la question des seniors.

Y-a-t-il un lien entre vieillissement et précarité ?

Le grand âge va très souvent de pair avec la fragilité, qui est une forme de précarité. Nous parlons ici de précarité physique, mais aussi de précarité psychologique, émotionnelle, car avec l'âge chacun de nous peut ne plus se sentir productif, utile, à sa place. Malheureusement, le sujet du vieillissement, y compris dans le logement où nous passons 80 % de notre temps dans le grand âge, ne fait pas du tout partie des sujets abordés actuellement. Pourtant, on peut dire que le logement, lorsque l'on est bien chez soi, est un vecteur essentiel de longévité, c'est en fait le meilleur des médicaments ! Il y a une connexion très forte entre là où j'habite et mon vieillissement. Et malheureusement, le vieillissement n'a aucune place dans les discours politiques et n'en n'aura hélas sans doute pas plus dans la perspective de l'élection présidentielle, alors qu'en 2026, pour la première fois de notre histoire, les plus de 65 ans vont être plus nombreux que les moins de 20 ans. Ce changement majeur n'est guère pris en compte.

Comment agir sur le bien vieillir des personnes mal logées ?

Je pense que notre société a un rôle essentiel à jouer aujourd'hui sur ce sujet. L'État providence ne pourra pas, ne pourra plus assurer le bien vieillir dans une société qui à partir de 2031 va connaître en 25 ans un doublement du nombre des plus de 85 ans. Il faut réfléchir à ce que chacun, collectivités

locales, associations, individus, peut faire pour s'impliquer dans le vieillissement et répondre à la question de la longévité. À ce titre, je crois beaucoup à la notion de proximité dans l'habitat, dans la ville, mais aussi à l'échelle du pays, au niveau national. Il faut redon-

« On peut dire que le logement, lorsque l'on est bien chez soi, est un vecteur essentiel de longévité, c'est en fait le meilleur des médicaments ! »

ner à l'entraide, à la solidarité, une véritable place, en commençant par notre habitat qui doit être adapté au grand âge, rester accessible et confortable pour favoriser le bien vieillir. Les Pensions de famille sont un très bon exemple pour illustrer ce que je veux dire. C'est une solution riche et intéressante car elle permet d'intégrer et d'accompagner les personnes vieillissantes, avec une réciprocité vécue au quotidien, car les habitants sont accompagnés et ils accompagnent également les autres. Cela contribue à l'histoire de chacun et de tous, en favorisant l'estime de soi. Il faut développer des logements partagés où la vie collective puisse s'épanouir ; des habitats solidaires où les services et les soins soient mutualisés. Ne l'oublions pas, le logement est aussi un

vecteur de lien social. Je dis souvent que la retraite est un cap difficile, car l'on quitte son travail et ses collègues ; mais il faut avoir en tête également que c'est aussi parce que, souvent, on quitte son logement, ses voisins, son quartier. Le passage à la retraite est la 2^e cause d'installation en Hlm. Et nous le savons bien, on ne se refait pas des amis du jour au lendemain... Il faut absolument avoir en tête que logement et lien social sont étroitement liés.

Vous avez évoqué isolement et isolation en faisant presque un parallèle...

Oui, on peut jouer avec les mots, les relier, car cela permet de saisir encore une fois l'importance du logement dans le bien ou le mal vieillir. Avec l'âge, je perds de l'autonomie, je m'isole et mon espace de vie se rétrécit ; dans mon logement, j'occupe moins de surface. De même, je peux avoir du mal à sortir de chez moi, à utiliser les parties communes, surtout si elles sont mal entretenues (ascenseurs en panne, par exemple), à ressentir de l'insécurité ; là encore, il y a un risque d'isolement. Par ailleurs, si l'habitat est dégradé ou vétuste, compte tenu de mes faibles revenus, je me chauffe moins, ou mal, voire pas du tout si le logement est une passoire énergétique. Et en été, c'est l'inverse, il devient une bouilloire. L'inadaptation du logement sous toutes ses formes engendre le mal vieillir avec un isolement et une précarité grandissantes. 🏠

M. Jean-Luc C (07).

Je suis propriétaire d'une maison. Je réfléchis à vous la transmettre à ma mort ou à mon entrée en Ehpad. Pourriez-vous m'expliquer ce que vous en ferez ?

La Fondation étudie toujours la possibilité de **donner un usage social aux biens immobiliers reçus**, en y logeant un ménage en difficulté.

Cela est fait à chaque fois que sont réunis les facteurs nécessaires à la réussite d'un tel projet d'accueil : présence d'une association partenaire dans la localité, capacité de cette association à monter un nouveau projet, situation du bien proche des commerces et commodités... **Quand ces conditions ne sont pas remplies, alors le bien est vendu sur le marché** et le produit de sa vente est consacré à l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

M. Robert C, Béziers.

Les Pensions de famille m'intéressent et vous les évoquez souvent. Y-a-t-il une différence entre Pension de famille et logement très social ? Comment sont-elles financées ?

Les Pensions de famille sont en effet des logements très sociaux reconnus comme tels par la Fondation et l'État. L'an dernier, la Fondation a financé 30 projets de Pensions de famille (nouvelles ou en fonctionnement) ; l'État de son côté en a financé environ cinquante nouvelles et 1100 en fonctionnement.



E132 JABO

BON D'ABONNEMENT AU MAGAZINE « ÊTRE HUMAIN ! »

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Fondation pour le Logement des Défavorisés – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation pour le Logement « Être humain ! ».

☐ **OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation pour le Logement en m'abonnant au magazine « Être humain ! ».**

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « Fondation pour le Logement des Défavorisés ».

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

.....@.....

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre), reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Être Humain ! », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondationpourlelogement.fr ou par courrier à Fondation pour le Logement des Défavorisés RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.fondationpourlelogement.fr/politique-de-confidentialite

30 500 EXPULSIONS LOCATIVES, 30 500 VIES BRISÉES...

ET AUCUNE RÉACTION POUR ENRAYER CE FLÉAU DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT !

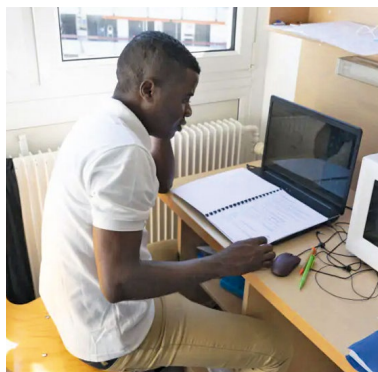
En 2025, 30 500 expulsions locatives ont eu lieu avec le concours de la force publique*. Un chiffre d'autant plus inquiétant qu'il est largement sous-estimé, puisque deux à trois fois plus de personnes partent d'elles-mêmes avant intervention des forces de l'ordre, de peur de subir une expulsion brutale. Elles sont près de 200 000 à avoir subi ce traumatisme en 2025.

Face à ce drame social inacceptable, le ministre du Logement, Vicent Jeanbrun, semble peu enclin à développer une politique de prévention en mesure de soutenir les familles en difficulté. Pire encore, un durcissement de la législation vers davantage de répression est à l'étude, alors que la Fondation dénonçait déjà en mars dernier, à la fin de la trêve hivernale, les effets dévastateurs de la loi dite Kasbarian de 2023 qui a accéléré le rythme des expulsions, notamment en raccourcissant et en durcissant les délais de paiement.

Les choix politiques récents sont plus qu'inquiétants car ils fragilisent fortement les plus vulnérables d'entre nous qui peuvent basculer brutalement, du jour au lendemain, dans la pauvreté et l'exclusion. Alors que l'expulsion locative a des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des ménages ; qu'elle a de lourdes répercussions sur l'emploi, sur la vie sociale et professionnelle, sur la scolarisation des enfants, il apparaît clairement que l'État fait le choix de la sanction au détriment de la prévention. Nous ne pouvons continuer ainsi.

Il faut absolument que cette dynamique d'accélération des expulsions locatives soit stoppée. La détresse et la souffrance de dizaines de milliers de personnes doivent être considérées et des mesures d'accompagnement doivent être déployées pour leur venir en aide. C'est une question de dignité et de cohésion sociale. 🏠

*D'après les données de la Chambre nationale des commissaires de justice publiées mardi 17 mars 2026.



APL

Suppression des APL des étudiants hors Union européenne non boursiers : le Conseil national de l'habitat (CNH) a voté contre le 21 mai dernier le principe de cette mesure ainsi que le projet de décret lui-même. Le Collectif des associations pour le Logement (CAL) a souligné le vote du CNL, continuant de condamner cette mesure adoptée dans la dernière loi de finances, qui introduit un critère de préférence nationale et crée une discrimination inacceptable entre les étudiants.

EN ÉTÉ, 1 LOGEMENT SUR 3 EST UNE BOUILLOIRE THERMIQUE

Mercredi 27 mai dernier, la Fondation pour le Logement agissait en justice contre l'État dans la continuité du recours déposé en mars 2025 par les ONG de l'Affaire du Siècle qui dénonçaient l'insuffisance du 3^e Plan national d'Adaptation au Changement Climatique. Aujourd'hui en France, 1 logement sur 3 se transforme déjà en bouilloire thermique l'été et 1 habitant sur 4 vit en zone inondable. Or les territoires déjà les plus exposés et les personnes les plus vulnérables aux effets du changement climatique sont profondément négligés. Pour la Fondation, l'adaptation au dérèglement climatique ne peut plus se limiter à un simple ajustement des politiques existantes. Elle nécessite une transformation profonde de la politique du



logement qui prenne en compte les injustices sociales, territoriales et le droit au logement. 🏠

TRAVAUX TARDIFS, QUELS RECOURS POUR LES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL ?

Début 2026, la Fondation a accueilli une équipe étudiante de Master 2 « Urbanisme et aménagement » de l'Université Paris Nanterre dans le cadre d'une étude consacrée à l'accompagnement des locataires d'un logement du parc social qui nécessite des travaux. L'étude francilienne s'est intéressée aux différentes formes de désordres rencontrés, à leurs conséquences sur la vie quotidienne des habitants, et surtout aux leviers d'action mobilisés et mobilisables par les locataires et leurs soutiens. 🏠



MAL-LOGEMENT DES VOYAGEUSES ET VOYAGEURS

C'est le titre du document de recherche publié fin mai par la Fondation et des étudiants en Master 2 « Urbanisme et aménagement » à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, alors que près de 177 000 voyageuses et voyageurs sont

mal logés en France. Ce rapport souligne l'absence de volonté politique qui constitue aujourd'hui le principal obstacle à une amélioration de leurs conditions de logement, au-delà de la reconnaissance des besoins et de la conception de dispositifs adaptés. 🏠



POINT DE VUE

« MON AMBITION, TÉMOIGNER DE CE QUE LES GENS VIVENT »

Claire Thoury, sociologue, est devenue la 1^{re} femme élue, pour cinq ans, Présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese), la 3^e assemblée de la République.

Vous avez été élue par 97 voix sur 173 votants, le 20 mai dernier. Cette Présidence, c'est une lourde responsabilité à laquelle vous vous êtes préparée ?

Je préside depuis cinq ans le Mouvement associatif, qui fédère plus de 700 000 associations (soit la moitié du nombre total d'associations en France) et je suis très honorée et très fière d'avoir été élue à cette nouvelle fonction. Mais c'est en effet une lourde responsabilité car aujourd'hui, les défis à relever sont nombreux. Je suis persuadée que notre chambre a une place à prendre dans le débat public en ces temps tourmentés. Ma première ambition sera donc de faire en sorte que le Cese devienne la chambre d'écho de la vie quotidienne de tous les citoyens. Car, je constate qu'il y a aujourd'hui un décalage permanent entre ce que les gens vivent au quotidien et ce qu'on attend d'eux ; un décalage entre le réel et le risque. La vie quotidienne n'est pas la même pour tous. Le Cese, qui est la chambre des corps intermédiaires, se doit de représenter cette société civile qui est multiple, et dire ce qu'est le réel pour mieux conseiller les pouvoirs publics et participer à l'évaluation des politiques publiques. Nous avons des outils pour le faire, comme la participation citoyenne initiée par la réforme de 2021 dont je veux engager l'acte 2 sous ma mandature, afin qu'elle soit renforcée et que les préconisations qui en découlent soient mieux partagées et mises en valeur ; même chose pour les avis, les rapports

et autres contributions du Cese, dont le rôle est aussi d'anticiper les changements de la société, de poser des questions et de soulever de nouveaux débats sur le temps long. Pour moi, ce rôle d'anticipation est très important. C'est pour cela que, le 1^{er} juillet dernier, j'ai organisé une rencontre de

« Le Cese se doit de représenter la société civile qui est multiple. »

tous les « numéros un » des 69 organisations et 8 territoires d'Outre-mer représentés à notre chambre, pour travailler ensemble sur les priorités et les grands chantiers de la prochaine élection présidentielle. Je pense que le logement aura toute sa place parmi eux, car il est au cœur des préoccupations des citoyens.

Allez-vous relancer les conventions citoyennes ? Quelle leçon tirez-vous des 3 premières ?

Ce qu'il faut avoir en tête et ce qui est vraiment intéressant dans ces conventions, c'est qu'elles permettent le croisement et l'échange de personnes venues de tous horizons ; il y a un vrai besoin de confronter les idées et de voir ensuite sur quoi et comment travailler ensemble. Il est certain qu'aujourd'hui, la société civile et le pouvoir sont dans une relation de défiance, on ne peut pas vraiment encore parler de collaboration étroite, loin de là.

Mais cela s'organise et pour que cela fonctionne, il faut choisir les bons sujets. Je pense que l'on peut avoir des débats de haute tenue sur des sujets délicats, comme ce fut le cas dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) sur la santé, l'écologie ou le logement. Le Cese dispose d'un pouvoir d'auto-saisine pour organiser des conventions citoyennes sur des sujets au cœur des préoccupations de nos concitoyens. C'est notamment avec cette idée en tête que, depuis que je suis élue, je me déplace toutes les semaines sur le territoire, pour débattre, aller à la rencontre des gens, des organisations qui composent le Cese, et de nos partenaires pour identifier les préoccupations et renforcer le travail en commun.

Le vieillissement de la population fait-il partie de ces nouveaux sujets ?

Il est certain que la question démographique, qui est clairement une question d'actualité, en englobe beaucoup d'autres, comme la dénatalisation, l'immigration, le logement, l'espace urbain, la mobilité ou, en effet, le vieillissement. Le bien-vieillir est un problème sur lequel le Cese a déjà travaillé, notamment sous l'angle de la perte d'autonomie. En tant que tel, le vieillissement est un vrai sujet qui nous concerne tous. C'est tout à fait possible que le Cese s'en empare dans les années à venir. 🏠



UTMB 2026 MERCI À NOS 16 COUREURS SOLIDAIRES !

Pour la 3^e année consécutive, 16 trailers s'élanceront le 28 août prochain de Chamonix, aux couleurs et au profit de la Fondation ; chaque dossard solidaire lui permettant de recevoir 2000 euros pour financer ses actions. « Avec la Fondation, nous partageons les valeurs de solidarité, d'engagement et de proximité... c'est important de se sentir en adéquation lorsque l'on travaille ensemble et nous sommes très satisfaits de ce partenariat qui dure depuis 3 ans », Sylvie Barquant, Présidente de la Commission Solidarité de l'association des Amis de l'UTMB Mont-Blanc. Retrouvez l'itw complète sur notre site internet.



AGIR AVEC LA FONDATION

La société DIAGAMTER (réseau de franchise en diagnostics immobiliers), a mis en place dans le cadre de sa politique RSE, un système de remise environnementale au profit d'associations solidaires. Ainsi en 2025, 1 % du montant facturé pour chaque analyse de prélèvement amiante a été reversé à la Fondation. L'activité du réseau DIAGAMTER a ainsi permis de reverser la somme de 6 430 € pour aider les personnes les plus démunies. Olivier Heaulme,

directeur général : « Quand on parle d'habitat indigne, on ne parle pas de bâtiments, on parle de vies abîmées. Notre métier a du sens s'il permet de rendre ces situations visibles et de contribuer à les changer. Ce don est une continuité directe de notre métier : agir pour des biens plus sûrs et plus sains. » Sylvie Chamvoux-Maitre, directrice de l'agence de la Fondation en Occitanie, a reçu ce chèque le 11 mars dernier, au siège à Toulouse. 🏠

MERCI AUX SALARIÉS SFR !

La Fondation SFR, dans le cadre de son opération Noël solidaire du 9 au 19 décembre, a proposé aux collaborateurs d'écrire une lettre d'encouragement et de réconfort à une personne âgée isolée accompagnée par l'association « 1 Lettre 1 sourire ». Pour chacune des 247 lettres envoyées, la Fondation SFR a reversé 50 € à 3 associations aidant les personnes les plus démunies, dont la Fondation pour le Logement. 4 117 € ont ainsi été versés à la Fondation. 🏠

Fondation SFR
NOËL ENGAGÉ

Offrez un sourire à un aîné et soutenez un enfant démuní

Cette année, SFR s'associe à 1 Lettre, 1 Soutire

Ecrivez une lettre destinée à une personne âgée isolée, avant le 19 décembre. Pour chaque lettre que vous enverrez, la Fondation SFR s'engage à reverser 50 € aux 3 associations œuvrant pour les plus démunies* :

Les Restos du Cœur
pour soutenir les enfants dans le pécarié

Le Secours Populaire
pour offrir des jouets Noël aux enfants

Fondation pour le Logement
pour aider les enfants à la rue

Comment participer ?

Déposez votre enveloppe avec la lettre manuscrite dans les boîtes dédiées disponibles sur la plupart des sites SFR.

Scannez le QR code pour écrire une lettre et l'envoyer via la plateforme.

Si vous le souhaitez, vous pourrez continuer l'échange avec la personne qui aura reçu votre lettre, en laissant vos coordonnées.

Ensemble, faisons de Noël un moment de partage et de solidarité.

* Une lettre par personne, don de la Fondation SFR plafonné à 30 000€, soit 10 000€ par association.



© Pierre Faure

**LES PICS DE CHALEUR SONT DES ENNEMIS MORTELS
POUR LES PERSONNES SANS ABRI. CET ÉTÉ, ENSEMBLE,
PORTONS SECOURS AUX PLUS VULNÉRABLES.**



BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien complété sous enveloppe
affranchie à : « **Fondation pour le Logement des Défavorisés –
Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9** ».

**Vous pouvez aussi faire votre don en ligne sur don.fondationpourlelogement.fr
ou en scannant ce QR Code**



**FONDATION
POUR LE
LOGEMENT**



☐ **OUI**, je soutiens les actions de la Fondation pour le Logement des Défavorisés. **Je donne :** €

Raison sociale : Siren :

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation à cette adresse :

.....@.....

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre), reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Être Humain ! », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondationpourlelogement.fr ou par courrier à Fondation pour le Logement des Défavorisés RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.fondationpourlelogement.fr/politique-de-confidentialite

Sauf demande d'affectation particulière, la Fondation utilise au mieux les fonds recueillis pour l'ensemble de ses missions et ainsi lutter contre le mal-logement en répartissant son budget selon l'urgence.

ET1321BS



DONNEZ DEUX PIÈCES À UN SANS-ABRI.

LÉGUEZ VOS BIENS.

TRANSMETTEZ UN AVENIR.



Chaque jour des milliers de personnes dorment dehors. Des femmes, des hommes, parfois des enfants. Pas par choix, mais par manque de solutions de logements. En léguant tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation pour le Logement des Défavorisés, vous répondez à un besoin vital. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Bénédicte Roget, responsable testateurs & grands donateurs, au 01 55 56 37 27.

**FONDATION
POUR LE LOGEMENT**

Un combat en héritage